



Fiche technique N° TP8103

31-07-2020

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

Bois brut :

Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur

Bois lasurés et vernis

Lasure Acryl Satinée

Protection et décoration des bois

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

± 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Lasure pour la protection et la décoration des bois.
Formulée à base de résine acrylique en émulsion dans l'eau.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Sur boiserie : bardages, portes, fenêtres, volets, lambris, poutres, charpentes et barrières.

Qualités dominantes :

- Protège contre les agressions extérieures (intempéries et gel).
- Microporeuse, laisse respirer le bois.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.
- Son aspect "satiné" met en valeur les veines du bois.

Caractéristiques pratiques :



= ± 12 m²/L



= 1 h



= 4 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi- Incolore et 5 teintes
- **Aspect :** Ciré
- **Matériel :** Brosse
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX ®. La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 1 L - 2.5 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,98 à 1,08 (Densité variable selon les teintes).
- **Extrait sec (pondéral) :** 17 à 21 %
- **Taux de brillance à 60° :** 77
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l (2010).
Ce produit contient max 50 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. **Certaines boiseries (Teck, bois exotique et chêne) nécessitent un dégraissage ou une préparation spéciale.**
- **Sur bois lasuré ou vernis** : assurer une parfaite adhérence du film en place.
 - Soit poncer et dépoussiérer la surface.
 - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- Si besoin, prévoir une protection préventive contre les insectes.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives au minimum, dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit. Respecter un temps de séchage de 4 heures entre chaque couche. Sur bois usuels, diluer préalablement le produit à 3 % d'eau avant application de la 1ère couche.
- **A l'extérieur**, appliquer une 3e couche sur les parties exposées aux intempéries et au soleil.
- Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.

- **En extérieur, ne jamais appliquer en incolore seule ni en couche de finition.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015